

Réf: Dossier N° 026668

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OKENEA CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO BAOULE DERRIERE LE
COMMISSARIAT DU 34EME, LOT 2190, ILOT 185

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/07/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 21/07/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OKENEA CONSTRUCTION »

Objet : CONSTRUCTION ET BATIMENT; TOUS TRAVAUX DE BATIMENT, TERRASSEMENT, REHABILITATION, CONSTRUCTION METALIQUE ET CHAUDRONNERIE, ELECTRICITE, INDUSTRIELLE, FROID-CLIMATISATION, FORNITURE, PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO BAOULE DERRIERE LE
COMMISSARIAT DU 34EME, LOT 2190, ILOT 185

Dirigeant(s) : M BOKA FIDELE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03997 du 13/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21229/GTCA/RC/2021 du 13/08/2021

